

CONGRÈS SCOLAIRE

DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC.

Parmi les événements qui feront époque dans nos annales scolaires pour l'année mil-huit-cent-quatre-vingt, on peut sans contredit placer au premier rang cette imposante assemblée d'instituteurs et d'institutrices, venus de tous les points de la province pour prendre part à la grande fête de famille qui a eu lieu à Montréal les 21, 22 et 23 de septembre dernier.

Vu l'état de gêne dans lequel se trouve la plupart de ceux qui se livrent à l'enseignement, par suite de la modicité des salaires qu'ils reçoivent et de l'irrégularité avec laquelle ils sont payés, nous pensions qu'il ne serait donné qu'à un petit nombre d'entre eux de profiter des avantages du Congrès ; mais contre nos prévisions, l'assistance a été aussi nombreuse qu'on pouvait le désirer.

Il est vrai que l'Honorable Surintendant avait mis tout en œuvre pour rendre facile et agréable notre séjour dans la grande cité. Il avait pourvu au logement et à la pension gratuite des instituteurs et des institutrices ; les premiers à l'école normale Jacques-Cartier, les secondes chez les Dames de la Congrégation. Que ces bonnes Dames veuillent bien nous permettre, ainsi que M. le Principal Verreau, de leur exprimer, au nom de la classe enseignante, notre gratitude pour l'affabilité, la prévenance, la délicatesse dont nous avons tous été entourés pendant les quelques jours que nous avons passés sous leur toit hospitalier.

Les Messieurs de St. Sulpice, avec cette libéralité qui les distingue, avaient mis à la disposition de M. le Surintendant la spacieuse salle du Cabinet de lecture paroissiale pour y tenir les séances. On ne pouvait assurément désirer un local mieux approprié à cet objet.

À la première réunion, mardi soir, il y avait salle comble. On remarquait Sa Grandeur, Mgr de Rimouski, Mgr Guay, plusieurs prêtres, les Chers Frères de la doctrine chrétienne et un grand nombre de Dames et de Messieurs, en dehors de l'enseignement, qui avaient bien voulu

honorer de leur présence l'ouverture de cette grande manifestation pédagogique.

À sept heures précises, M. le Surintendant ouvrit le Congrès par un discours approprié à la circonstance, et exprima sa satisfaction de voir l'empressement du corps enseignant à répondre à son appel.

Il fit ensuite connaître la nature et la portée pédagogique de cette réunion, sans oublier les heureux résultats que la cause de l'Instruction publique pourrait en retirer.

L'Honorable P. J. O. Chauveau étant absent, M. le professeur Cloutier fut appelé à prendre la parole sur l'uniformité de l'enseignement, et fut suivi par M. l'abbé Lagacé, principal de l'école normale Laval, qui parla de la lecture à haute voix, et par M. U. E. Archambault, principal de l'Académie du Plateau, qui fit voir les avantages que comporte la nouvelle loi des pensions de retraite des instituteurs.

M. le Surintendant ayant manifesté le désir de publier en pamphlet les conférences et les délibérations du Congrès, nous nous abstenons pour le moment de tout commentaire, de toute appréciation sur ce point, nous réservant de publier plus tard, *in extenso*, les travaux les plus remarquables, et de faire nos réflexions sur les discussions que ceux-ci ont provoquées.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE, DE 2 A
4 HEURES P. M.

Lecture du procès-verbal de la première séance.

Conférence sur les édifices scolaires par M. l'inspecteur d'écoles. C. BRAULT.

Conférence sur l'histoire naturelle par M. L'ABBÉ PROVANCHER.

Conférence sur l'arithmétique par M. LE PROFESSEUR TOUSSAINT.

Une vive discussion s'engage au sujet de l'article 9 de l'amendement à nos lois d'éducation, passé à la dernière session de la législature locale. Le Révd. M. Tassé, M. l'inspecteur Pilon et M. Toussaint y prennent une part active.

À six heures, M. le Surintendant ajourne la séance et la continuation de la discussion est remise au lendemain.